

La Rue

Association Sans But Lucratif

La Rue asbl, association d'éducation permanente, engage un travailleur de formation architecte à 4/5^{ème} temps sur CDI, dans le cadre de son conseil à la rénovation et énergie et du Contrat de Rénovation Urbaine 3, pour améliorer l'habitat d'une façon durable dans le quartier de la Gare de l'Ouest à Molenbeek. Contact aisé avec le public, dimensions individuelle et collective, travail en réseau et de partenariat ; expérience de terrain souhaitée. Disponible dès septembre 2019. CV+lettre de motivations avant le 15/07/2019 à : La Rue asbl, Mme. Barthélémy, rue Ransfort 61, 1080 Bruxelles, cbarthelemy@larueasbl.be

Missions et tâches

- Donner des informations techniques relatives à la réduction d'énergie et à l'amélioration de la qualité des logements (possibilités d'améliorations en matière de salubrité, d'énergie, d'éco-construction, etc.) et assurer un suivi personnalisé des demandeurs aux niveaux technique, administratif et financier (visites et conseils techniques des logements et rédaction de rapports, accompagnement dans les travaux dont analyse de devis, aide à la constitution des dossiers pour divers types d'aides financières,...)
- Tenue d'une permanence (accueil, information, sensibilisation et accompagnement individualisé des ménages en matière d'économie d'énergie et d'éco-construction)
- Informations auprès du public-cible concernant l'ensemble des aides financières et les possibilités de prêts relatifs à la rénovation de logements en Région du Bxl-Capitale intégrant des aspects environnementaux et énergie
- Dimension collective : initier quelques ateliers de formation pratique en éco-construction ouverts notamment aux habitants
- Participation à un travail d'équipe
- Participation à un travail en réseau et de partenariat.

Globalement, la mission consistera à : valoriser et amplifier la dimension énergétique de l'action menée par l'association en matière de logement ; assurer et intensifier ses capacités d'actions de proximité, spécifiques au Réseau Habitat en la matière ; promouvoir l'éco-construction et l'économie circulaire et inciter à l'amélioration de la PEB ; rendre accessible l'éco-construction et l'URE aux publics du Réseau Habitat, particulièrement aux ménages « fragilisés », tout cela sur le périmètre du CRU3 – Gare de l'Ouest.

Pour davantage de précisions quant au travail concret de la mission, se référer à la présentation synthétique du projet plus bas.

Profil

- Une expérience de terrain et/ou dans le domaine est souhaitée (environ 5 ans d'ancienneté)
- Etre de formation architecte ; disposer d'une formation complémentaire dans le secteur du bâtiment, de l'éco-construction et de la performance énergétique peut constituer un atout;
- Etre capable de poser un diagnostic fiable dans l'habitat en la matière, en lien avec les réglementations, les normes en vigueur
- Se sentir à l'aise dans un travail de proximité (contact aisé avec le public), dans le cadre d'une action sociale dans des quartiers populaires et multiculturels auprès d'un public « fragilisé » ; avoir de la motivation pour ce type de travail
- Etre capable de travailler en autonomie au quotidien
- Avoir le goût du travail en équipe pour certains dossiers
- Etre capable de travailler en collaboration avec d'autres acteurs locaux et régionaux dans le domaine (associations, services)
- Avoir un esprit ouvert ; être prêt au besoin à se former dans le domaine social
- Etre organisé et rigoureux dans le travail
- Avoir de bonnes capacités de rédaction (réalisation de rapports d'activités en lien avec la mission)
- Avoir une maîtrise correcte de l'outil informatique et de logiciels de base.

Barèmes salariaux de la CP 329.02.

Etre disponible dès septembre 2019. **Candidature à adresser à** : CV et lettre de motivations à La Rue asbl, Mme. C. Barthélémy, rue Ransfort 61, 1080 Molenbeek-St-Jean, cbarthelemy@larueasbl.be, **avant le 15/07/2019**.

Présentation du projet ('Econo-Ouest : approche globale des constructions énergivores -le patrimoine comme ressource') :

Sur base du constat de la mauvaise qualité du bâti existant, essentiellement dans la partie Est du périmètre, nous désirons réaliser un travail global sur les constructions énergivores du parc de logements privés. L'accent sera mis sur la collaboration étroite et la formation des équipes des organisations d'insertion socio-professionnelles partenaires du projet, ainsi que sur l'implication active des propriétaires et des locataires dans le processus de rénovation durable.

Notre démarche ciblera aussi bien les immeubles eux-mêmes que les comportements des occupants.

Elle intégrera les multiples dimensions du développement durable : réduction de l'impact énergétique et environnemental des logements, promotion de l'économie circulaire, de l'éco-construction et du patrimoine, tout en soutenant l'économie sociale et locale par la collaboration avec une organisation d'insertion socio-professionnelle active dans la construction. Casablanco sera notre partenaire principal dans la réalisation des travaux d'isolation de l'enveloppe (toiture, greniers, façades) avec des matériaux naturels, de rénovations intérieures ou de petits travaux visant aux économies d'énergie. Un accent sera également mis sur la rénovation des façades dégradées dans le périmètre, qui sera l'occasion de promouvoir la mise en œuvre des enduits et peintures traditionnelles à la chaux. Nous travaillerons aussi avec l'équipe des "petits boulots" de l'Espace Social télé-service pour les petits travaux d'isolation et de rénovation intérieures.

En nous appuyant sur l'expérience de La Rue en la matière, nous accompagnerons cette démarche d'un suivi énergétique et d'un travail sur la bonne gestion des logements.

Enfin, au-delà de cette démarche de rénovation énergétique durable, nous ferons le lien entre le patrimoine et l'économie circulaire : nous serons attentifs à la préservation et au réemploi des matériaux et des éléments intéressants sur les chantiers et à anticiper un démontage ultérieur par des mises en œuvre réfléchies. La zone du contrat de rénovation urbaine est riche d'un patrimoine industriel remarquable.

Le cas échéant, les matériaux/éléments issus des chantiers du projet pourraient être utilisés chez d'autres particuliers ou dans les chantiers publics (en espace public notamment : bancs, pierres bleues de bordures, dallage...par exemple).

Au-delà d'un travail de sensibilisation à la restauration patrimoniale, le patrimoine sera aussi envisagé comme ressource.

Notre méthodologie permettra, au-delà de la sensibilisation aux différentes thématiques déjà mentionnées, de transmettre aux propriétaires un diagnostic complet de leurs immeubles.

Lors des premières visites, un scan des logements sera réalisé pour permettre la rédaction d'un diagnostic et d'une feuille de route. Ces documents reprendront les travaux à envisager (avec phasage), un bilan financier et les aides à disposition.

En détail:

- Mesures de publicité sur l'espace public et visites en porte à porte. Prise de contact avec les propriétaires et les occupants des immeubles ;
- sélection des immeubles concernés ;
- séances d'information pour les habitants du périmètre et pour les équipes de travailleurs sur le choix de matériaux peu énergivores et recyclables, les principes de l'économie circulaire et le réemploi des matériaux, les enduits à la chaux et peintures naturelles, les isolants thermiques naturels, en interne et avec des intervenants extérieurs;
- visite du projet BRIC (partenaire du projet) ;
- check-up énergétique avant et après travaux ;
- inventaire des éléments et matériaux de réemploi (économie circulaire) ;
- analyse des travaux envisagés et établissement des priorités ;
- aide administrative et information lors de permanences hebdomadaires (suivi dossier de primes, analyse de devis);
- conseil et soutien lors du chantier ;
- le cas échéant, coordination d'opérations de rénovations groupées;
- travaux de rénovation en utilisant des techniques et matériaux respectueux de l'environnement;
 - adoption de solutions durables et de techniques traditionnelles tenant compte des spécificités du bâti existant ;
- travaux de rénovation en utilisant des matériaux de réemploi;
- le cas échéant, utilisation d'un dépôt de matériaux de réemploi;
- travaux de rénovation en utilisant des techniques et matériaux traditionnels;
- ponctuellement recours à Homegrade pour des conseils plus poussés en matière de patrimoine ;
- conseils sur la bonne occupation et l'entretien des logements après les travaux.

Le travail sur la zone restreinte du CRU permettra de mettre en œuvre une méthodologie complète et un travail systématique sur les immeubles concernés. La présence hebdomadaire de travailleurs sur le périmètre permettra un contact régulier avec les propriétaires. En renforçant la collaboration avec les entreprises d'insertion socio-professionnelle, avec lesquelles nous travaillons déjà, les thèmes et enjeux du développement durable seront abordés plus méthodiquement. Cela permettra d'une part de sensibiliser durablement les travailleurs et les bénéficiaires et d'autre part, de pérenniser la démarche.

De plus, le travail sur un quartier spécifique permettra de

- tisser du lien entre les habitants et les sensibiliser aux enjeux et aux ambitions de la Région en terme de développement durable dans l'habitat ;
- faciliter la coordination et permettre des opérations de rénovation groupées ;
- créer une dynamique de rénovation responsable dans le quartier;
- diminuer l'impact environnemental de la zone ;
- former à des pratiques constructives dont l'adoption devient urgente ;
- mettre en valeur le patrimoine du quartier par la restauration de façades notamment ;
- encourager les habitants à participer à des initiatives citoyennes.